

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Reconstruction du pont des MAILLYS sur le BESANCON
R.D.3 - PR 0+0000 commune de SAINT-AMOUR (39)
R.D.56 - PR 0+0000 commune de DOMSURE (01)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom MARIETTA

Prénom Yves

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL GENERAL DU JURA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président du Conseil Général du JURA

RCS / SIRET

2 2 3 9 0 0 0 1 0 0 0 3 6 2

Forme juridique

Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° Ouvrage d'art : Pont d'une longueur inférieur à 100 m	Longueur de l'ouvrage projeté : 12,00 m Ouverture 8,00 m sous réserve de validation de l'étude hydraulique Largeur de l'ouvrage projeté : 10,80 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le pont des MAILLYS sur le cours d'eau « Le Besançon » est un ouvrage limitrophe entre deux régions, la Franche-Comté et Rhône-Alpes et deux départements, le Jura et l'Ain. Le département du Jura assure la gestion de cet ouvrage. Sans aboutir, des études de reconstruction du pont des Maillys à l'aval de l'ouvrage existant ont été réalisées en 1999 dans le cadre des aménagements de voirie d'accès à l'A.39. En l'état actuel, les orientations d'aménagements routiers portent sur un recalibrage en place des voiries concernées. Les désordres structurels importants de l'ouvrage mettant en péril ce dernier conduisent les deux maîtres d'ouvrage à engager de nouvelles études de reconstruction en place du pont avec pour objectif une réalisation des travaux en 2014.

4.2 Objectifs du projet

Les désordres structurels importants mettant en péril l'ouvrage ont conduit le service gestionnaire à prendre les mesures suivantes :

- restriction de la chaussée à une seule voie de circulation d'environ 3,00 m, centrée dans l'axe du pont.
- renforcement de la surveillance

L'objectif du projet concerne la reconstruction du pont des Maillys, y compris les raccordements routiers situés dans la zone d'influence de l'ouvrage sur les R.D.3 et R.D. 56, P.R. 0+0000, communes de SAINT-AMOUR et DOMSURE.

A titre indicatif, la largeur de l'ouvrage projeté est de 10,80 m :

- 0,75 m de corniche et contre-corniche béton (support de dispositif de retenue),
- 1,40 m de trottoir (avec une largeur conditionnée par les normes d'accessibilité et de compatibilité cyclable),
- 0,25 m de marquage au sol,
- 3,00 m de demi-chaussée (hors marquage),
- l'ouverture de l'ouvrage devra être validée dans le cadre de l'étude hydraulique qui prendra en compte la suppression du pont voûte existant et de sa buse de décharge.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Reconstruction du pont des Maillys sur le Besançon: durée prévisible 6 mois

Travaux réalisés hors circulation, mise en place d'une déviation générale.

Démolition de l'ouvrage et de la buse de décharge située en rive droite du Besançon.

Mise en place des batardeaux pour la réalisation des fondations.

Elévation des culées.

Réalisation du tablier.

Rétablissement de la voirie sur le nouveau pont.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouvel ouvrage offrira des caractéristiques plus confortables, améliorant d'une part la sécurité de l'ensemble des usagers y compris les piétons, la continuité des itinéraires cyclables ainsi que l'accès des poids-lourds à l'A.39, d'autre part le processus de débordement du Besançon à l'amont de la R.D.3 qui restera globalement cantonné au lit mineur.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Reconstruction du pont des MAILLYS	
Superficie globale du projet	1 200 m ²
Longueur du tablier	12,00 m
Ouverture (sous réserve de validation de l'étude hydraulique)	8,00 m
Largeur du tablier	10,80 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Communes de :
SAINT - AMOUR (39)
DOMSURE (01)

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 19 ' 2 " 97 Lat. 46 ° 26 ' 9 " 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

L'ouvrage est situé sur le Besançon qui délimite les communes de Saint-Amour (39) et Domsure (01)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Domaine public, voiries départementales.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Commune de Saint-Amour:

ZA : Zone agricole P.L.U. approuvé le 4 octobre 2010 (règlement joint en annexes).

Commune de Domsure:

N.C.: Zone non constructible carte communale approuvée le 21 juillet 2005, en cours de révision.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'une ZNIEFF Type1 située à 1 Km 17 en amont de l'ouvrage.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition des ouvrages existants va générer des déblais qui seront valorisés dans le cadre du chantier (déblais remblais), ou évacués dans un centre de stockage agréé par le maître d'ouvrage. La buse métallique située dans le remblai rive gauche sera démontée, les plaques d'acier galvanisé seront évacuées dans un centre de recyclage.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux – Des pêches électriques pourront intervenir à la demande de l'ONEMA pour les travaux dans le lit du Besançon.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si incident de chantier, risque de pollution accidentelle (laitance de ciment, fuite d'hydrocarbure ...)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruit des engins de chantier pendant les travaux .
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant les travaux : démolition de chaussée et de béton, compactage des matériaux.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emissions de gaz d'échappement d'engins de chantier pendant les travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déviation de la circulation en phase chantier.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux de reconstruction du pont des MAILLYS devraient être dispensés d'une étude d'impact.

- Le projet n'est pas situé dans une zone ou à proximité d'une zone Natura 2000, la reconstruction du pont des MAILLYS n'est pas de nature à affecter de façon notable le milieu naturel.
- Les travaux seront réalisés en période d'étiage, afin de respecter les équilibres biologiques.
- Aucun écoulement de laitier de ciment dans le cours d'eau n'aura lieu, les travaux seront réalisés soit en période d'assec, soit après dérivation du cours d'eau, soit à l'abri d'un batardeau.
- Les travaux seront réalisés hors période de frai.
- Toutes les précautions seront prises afin de ne pas générer de pollution des eaux superficielles ou souterraines par rejet d'huiles ou toutes autres substances indésirables.

La programmation des travaux prévue en 2014 relève néanmoins d'une situation d'urgence au regard des désordres structurels importants mettant l'ouvrage en péril.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Etude hydraulique du projet 1999 et plan de situation. l'inspection détaillée 2009. Extrait PLU Saint-Amour</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature

**Pour le Président, et par délégation,
Le Sous-Directeur des Investissements Routiers**


Yves MARIETTA